

## **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'OFPPRA 2017** **EXTRAITS ET FOCUS SUR L'ILLE ET VILAINE**

L'OFPPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) a publié son rapport d'activité : [https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/ra\\_ofpra2017\\_web\\_0604.pdf](https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/ra_ofpra2017_web_0604.pdf)

Voici quelques éléments de synthèse.

### **EN FRANCE**

La demande d'asile a continué d'augmenter en 2017, de manière plus marquée qu'en 2016. En 2017, le nombre de demandes a atteint plus de 100 000, soit une augmentation de 17,5% ; de plus, ces données n'intègrent pas les personnes placées en procédure Dublin. L'OFPPRA note en particulier une hausse de près de 25% des mineurs isolés.

Les pays connaissant des situations de conflit armé continuent de représenter une part importante des premières demandes : Afghanistan, Soudan, Syrie, RDC... L'OFPPRA assiste à une très forte demande albanaise (+66% de 1ères demandes) alors que le taux de protection est peu élevé, à hauteur de 11%.

Le nombre de demandes placées en procédures accélérées lors de leur instruction à l'OFPPRA s'est élevé, comme en 2016, à 39%, et sont d'origine albanaise, kosovare, arménienne, haïtienne. Pour mémoire, ces pays font partie de la liste des pays d'origine sûrs.

En 2017, le taux de protection de l'OFPPRA s'élève à plus de 27%. Il atteint 36% au terme de la procédure devant la CNDA. Les principales nationalités donnant lieu à l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire sont l'Afghanistan (24% de l'ensemble des admissions), le Soudan et la Syrie.

Au 31 décembre 2017, le nombre de personnes protégées en France est estimé à plus de 252 000, dont 40% de femmes.

### **SUR L'ILLE-ET-VILAINE**

Le département d'Ille-et-Vilaine enregistre une **hausse de 16% des premières demandes d'asile**, avec 1 446 demandes contre 1 241 en 2016 (hors personnes placées sous statut « Dublin »). Quasiment une demande sur deux (48,5%) sont placées, en Ille-et-Vilaine, en procédure accélérée.

Le nombre de personnes protégées en Ille-et-Vilaine était estimé au 31 décembre 2017 à 3 752.

▲ Pour mémoire, les **PAYS « SURS »** à ce jour sont :

- Albanie
- Arménie
- Bénin
- Bosnie-Herzégovine
- Cap-Vert
- Géorgie
- Ghana
- Inde
- Macédoine
- Maurice
- Moldavie
- Mongolie
- Monténégro
- Sénégal
- Serbie
- Kosovo